



US ARGENTON **HANDBALL**

Règlement Interieur

Le présent règlement est une synthèse des droits et des devoirs de chacun, il ne doit pas être perçu comme un outil de sanction, mais est nécessaire au bon fonctionnement et à la vie du club.

ADHESION

L'adhésion au club de l'USA Handball n'est validée qu'après acceptation et validation du présent règlement et réception de tous les documents nécessaires ainsi que le paiement intégrale de la cotisation (voir bulletin d'inscription) .

Tous les joueurs issus d'un autre club doivent faire une demande de mutation. Le joueur remettra un chèque de caution du montant de la mutation. Ce chèque lui sera restitué dès l'engagement du joueur à la saison suivante. En cas de départ pour un autre club en fin de saison, le chèque sera encaissé.

DEVOIRS DES JOUEURS ET DES PARENTS

Les licenciés de l'USA Handball s'engagent à :

- participer à l'ensemble des entraînements et compétitions
- respecter les horaires d'entraînements ou des matchs
- prévenir leur responsable d'équipe en cas d'absence
- respecter les tenues officielles en compétition (tee shirt d'échauffement, maillot, short)
- respecter les arbitres, les entraîneurs, les adversaires et le public
- respecter les infrastructures et le matériel
- avoir un comportement exemplaire en toutes circonstances
- participer à la vie du club (table de marque, arbitrage...)

Il est interdit de se présenter à un match ou un entraînement sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue.

Aux entraînements et aux matchs, les parents doivent s'assurer qu'un responsable de l'association prend en charge leur enfant et doivent venir les rechercher dans la salle.

L'accès à la salle est interdit en dehors de la présence d'un responsable de l'association. Chaque joueur doit se munir de chaussures de sport destinées uniquement à la salle pour les entraînements et les matchs.

Lors des déplacements, les joueurs majeurs qui voyageront dans le minibus devront s'acquitter des frais d'essence. Le minibus doit être rendu propre et avec le complément d'essence. Le club prend en charge les frais de déplacement du minibus pour les compétitions des enfants mineurs. Le conducteur doit avoir plus de deux ans de permis, il doit respecter le code de la route et prendre soin du véhicule. En cas de négligence, il s'acquittera de l'amende.

Pour le bon déroulement des compétitions, les déplacements doivent être assurés par les parents. Un minimum de 2 déplacements est indispensable par famille durant la saison. Des justificatifs de dons pour les impôts pourront être délivrés.

DISCIPLINE

Toutes sanctions issues du corps arbitral pour comportement antisportif et/ou dangereux amènera le licencié devant la commission de discipline compétente (fédération, ligue, comité, club). Le licencié fautif s'expose à des sanctions sportives et des pénalités financières.

Chaque cas de discipline sera statué par le comité de section du club et des sanctions pourront être prise allant du simple rappel du règlement jusqu'à l'expulsion.

Nicolas POSTIC
Président de l'USA Handball

Le Licencié